



CH-3003 Berne, OFROU

Aux destinataires figurant sur la liste
annexée

Votre réf. :
Notre réf. : J494-2074/Hus
Collaborateur/trice : Stefan Huonder
Berne, le 5 janvier 2011

Consultation relative aux nouvelles ordonnances portant sur les règles de la circulation et sur la signalisation

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous soumettons pour consultation les propositions relatives à deux nouvelles ordonnances, à savoir l'ordonnance sur l'utilisation de la route (OUR-P) et l'ordonnance sur la signalisation routière officielle (OSRO-P). Celles-ci sont destinées à remplacer l'ordonnance du 13 novembre 1962 sur les règles de la circulation routière et l'ordonnance du 5 septembre 1979 sur la signalisation routière.

Vous trouverez une vue d'ensemble du projet de révision et des divers documents dans les commentaires généraux (annexe 2A).

Par souci d'économie et de respect de l'environnement, nous renonçons à envoyer un exemplaire imprimé de ces textes. Vous pouvez télécharger tous les documents à partir de l'adresse Internet indiquée ci-après et remplir directement le questionnaire au format Word (annexe 6).

<http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html#UVEK> (d)
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html#DETEC> (f)
<http://www.admin.ch/ch/i/gg/pc/pendent.html#DATEC> (i)

Si vous désirez néanmoins recevoir une version papier du dossier, veuillez la commander à l'adresse suivante :

Office fédéral des routes, STRADOK, 3003 Berne

Fax : 031 323 23 03 ; tél. : 031 322 94 44 ; courriel : stradok@astra.admin.ch

Nous vous prions de nous faire part de vos remarques **d'ici au 15 mai 2011** à l'adresse électronique suivante :

verve@astra.admin.ch

Si vous le souhaitez, vous pouvez évidemment nous transmettre votre avis sur papier (Office fédéral des routes, VERVE, 3003 Berne).

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des routes



Rudolf Dieterle
Directeur

Aperçu des documents

Projets d'ordonnance	
Projet d'ordonnance sur l'utilisation de la route (OUR-P)	<i>Annexe 1 A</i>
Projet d'ordonnance sur la signalisation routière officielle (OSRO-P)	<i>Annexe 1 B</i>
Projets de modifications subséquentes	<i>Annexe 1 C</i>
Commentaires	
Commentaires généraux sur l'OUR-P et l'OSRO-P	<i>Annexe 2 A</i>
Commentaires sur l'OUR-P	<i>Annexe 2 B</i>
Commentaires sur l'OSRO-P	<i>Annexe 2 C</i>
Comparaison des projets avec le droit en vigueur	
Table de concordance I OUR-P	<i>Annexe 3 A</i>
Table de concordance I OSRO-P	<i>Annexe 3 B</i>
Comparaison du droit en vigueur avec les projets	
Table de concordance II OCR	<i>Annexe 4 A</i>
Table de concordance II OSR	<i>Annexe 4 B</i>
Questionnaire	<i>Annexe 5</i>
Liste des destinataires	<i>Annexe 6</i>